SAISON **2024 / 2025**

SAMEDI 5 JUILLET 2025

N°44

AGENCE NATIONALE DU SPORT

LOIRE HAUTE-LOIRE

Loire LE DÉPARTEMENT

MAJUSCULE AU BUREAU et la maison alpha bureau www.pgdis.com
14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poylo@pgdis.com

SOUCHON Boissons Services

BAYLE Boucher - Charcutier Traiteur - Pâtissier

INTERSPORT Le sport, la plus belle des rencontres

terrains de sport engazonnés stabilisés et synthétiques technigazon

Brioche Pasquier

La Paillse RESTAURANT

COUPES - TROPHEES MEDAILLES Lots pour Tournoi - www.france-kermesse.com Vente en ligne FOREZ DISTRIBUTION www.france-medailles.com

www.alvs.fr Communication par l'objet

PIC Ardi Broderie Textile Philippe PLAINARD Gérant 06 76 95 29 90 philippe@pic-ardi.com 1329 Rue Louise Michel - BLR 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com

koesio CONNEXION MAXIMALE

E.LECLERC SAINT PRIEST EN JAREZ OUVERT LE DIMANCHE MATIN Route de l'Etrat SAINT PRIEST EN JAREZ

HG Hôtel du Golf Saint-Étienne

JCKB INTERNATIONAL

MERCI POUR CETTE BELLE SAISON ET BONNES VACANCES À TOUS !

Demi-finales Seniors

L'Etrat La Tour - Firminy

Villars - Saint-Romain le Puy

Finale Féminines à 11

Sorbiers La Talaudière - ASSE.

Finale Féminines à 8

Perreux - Veauche

Super Coupe

Sorbiers La Talaudière - Firminy

Finale Valeyre Léger

Villars - Ecotay Moingt

Finale U15

Rive de Gier - L'Etrat La Tour

PV N°44 DU SAMEDI 05/07/2025

Réunion du lundi 30 juin 2025

OUVERTURE DES ENGAGEMENTS – SAISON 2025/2026

COMPETITIONS DLF

Pour la saison 2025-2026, les engagements seront accessibles sur "Footclubs" **d'ici la fin de la semaine**.

Toutes les équipes déjà engagées en 2024-2025 sont pré-engagées pour la saison 2025-2026 : les clubs devront simplement confirmer leur participation en validant ou refusant leur engagement directement sur "Footclubs".

À ce stade, nous ne sommes pas en mesure de communiquer les équipes reléguées des différentes poules de District. Les régularisations nécessaires seront effectuées par les commissions compétentes du DLF une fois les engagements finalisés.

COUPE DE FRANCE FEMININE - engagement ouvert sur « Footclubs »

La clôture des engagements est fixée au **15 août 2025**
Le droit d'engagement est de **26 euros**

1er tour : le dimanche 7 septembre 2025

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le « Pôle Compétition ». Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant **OBLIGATOIREMENT** leur accord.

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord **avant le 15 août 2025** et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2024/2025, vous devez vous inscrire en saison 2025-2026, via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles », puis « Nouvel engagement (+) », puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe, puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas), puis validez l'ensemble de vos actions.

NOUVEAU : COUPE « NIKE » FEMININE U18 2025/2026

La date limite d'engagement est fixée au **30 août 2025**
Le droit d'engagement est de **10 euros**

La FFF lance cette saison la Coupe Nationale Féminine U18 réservée aux équipes des clubs évoluant en Championnat U19 Féminines ou à un Championnat U18 ou U17 Féminines (Régional ou Départemental), **ouvert sur « Footclubs »**

Pour les clubs intéressés, vous devez vous inscrire en saison 2025-2026, via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles », puis « Nouvel engagement (+) », puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe, puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas), puis validez l'ensemble de vos actions.

Pour participer à l'épreuve, les joueuses licenciées, amateurs ou sous contrat, doivent être licenciées U18 F et U17 F. Les joueuses licenciées U16 F peuvent également y participer, à condition d'y être autorisées médicalement dans les conditions de l'article 73.1 des Règlements Généraux de la FFF. Les joueuses de catégorie U19 F ne sont pas autorisées à prendre part à l'épreuve

COUPE GAMBARDELLA « CREDIT AGRICOLE » – engagement ouvert sur « Footclubs »

La clôture des engagements est fixée au **15 août 2025**
Le droit d'engagement est de **26 euros**

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le « Pôle Compétition ». Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant **OBLIGATOIREMENT** leur accord.

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord **avant le 15 août 2025** et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2024/2025, vous devez vous inscrire en saison 2025-2026, via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles », puis « Nouvel engagement (+) », puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe, puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas), puis validez l'ensemble de vos actions.

COUPE NATIONALE FUTSAL - engagement ouvert sur « Footclubs »

La clôture des engagements est fixée au **10 septembre 2025**
Le droit d'engagement est de **10 euros**

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le « Pôle Compétition ». Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant **OBLIGATOIREMENT** leur accord.

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 10 septembre 2025 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2024/2025, vous devez vous inscrire en saison 2025-2026, via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles », puis « Nouvel engagement (+) », puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe, puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas), puis validez l'ensemble de vos actions.

Contact : Pôle Compétition - 04.72.15.30.30 ou competitions@laurafoot.fff.fr

PV N°44 DU SAMEDI 05/07/2025

Réunion du lundi 30 juin 2025

CARNET NOIR

Le président, les membres du Comité Directeur et des commissions, ainsi que le personnel administratif, présentent leurs plus sincères condoléances à Bernard THIVEND (responsable foot diversifié), William VALLAS (CTD DAP Loire) et leur famille, suite au décès qui les touche.

DEVENIR ARBITRE

Un nouvel examen de recrutement (Jeunes et Seniors) aura lieu, sur le secteur roannais, aux dates suivantes :

- **Mardi 26 août, de 14h à 18h**
- **Mercredi 27 août, de 8h30 à 17h30**
- **Jeudi 28 août, de 8h30 à 17h30**

Sur les installations de **VILLERS**.

- **Module 7 :** le **mardi 2 septembre**, de **18h30 à 21h30,** au **siège de la Délégation du Roannais.**

N'attendez pas, si dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction.
Inscriptions : rendez-vous sur le site du **District de la Loire** > Rubrique Arbitrage > Devenir Arbitre.

DATE A RETENIR

- **Réunion annuelle de début de saison**

Elle aura lieu le **JEUDI 18 SEPTEMBRE**, à **VILLERS, à 19h.**
Pointage à partir de 18h30.

==========

ENGAGEMENTS DES EQUIPES

Pour la saison 2025 - 2026, les engagements seront accessibles sur « Footclubs », d'ici la fin de la semaine

Toutes les équipes déjà engagées en 2024-2025 sont pré-engagées pour la saison 2025-2026 : les clubs devront simplement confirmer leur participation en validant ou refusant leur engagement directement sur "Footclubs".

À ce stade, nous ne sommes pas en mesure de communiquer les équipes reléguées des différentes poules de District. Les régularisations nécessaires seront effectuées par les commissions compétentes du DLF une fois les engagements finalisés.

- FOOTCLUBS **saison 2025 – 2026**

- **MENU**
  - **EPREUVES** **Championnats et Coupes**
    - Competitions officielles
      - Engagements
        - Centre de ressources : **Délégation du Roannais** pour les engagements sur Roanne,
          District pour les engagements sur St Etienne.
        - Sur avis non renseigné : choisir : **Accord ou Refus, puis valider**.

  - **DESIDERATAS**
    - En cliquant sur votre équipe, **saisir les désidératas** (installation, jumelage – alternance, horaire…).

POUR ENGAGER UNE OU DES EQUIPES SUPPLEMENTAIRES

- Cliquer sur **le " +" de « nouvel engagement** »
  - cliquer sur **"☒ tous"** et dans Centre de ressources choisir **8609 : DELEGATION**
    Cliquer sur le championnat ou la coupe, et suivre l'étape suivante…

PV N°44 DU SAMEDI 05/07/2025

Réunion du lundi 30 juin 2025

Responsable : Didier ROTA
Membre : Jean Paul CROS

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et, compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes.
Pour toute demande sur messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club, déclarée sur « Footclubs », sera prise en compte.

TRESORERIE

Les clubs suivants ne sont pas à jour de trésorerie du dernier relevé exigible le 26/06/2024.
Votre compte doit être soldé pour le **lundi 7 juillet dernier délais.** avant sanctions.

ASTREE
CEZAY
CHAMBEON MAGNEUX
CLEPPE PONCINS
COURS
ENT. S. CHAMPDIEU MARCILLY
FEURS
MABLY SPORTS
MONTROND CUZIEU
NOLLIEUX
OLYMPIQUE EST ROANNAIS
OUCHES
PARIGNY ST CYR
REGNY
RHINS TRAMBOUZE
ROANNE PARC
ROANNE PORTUGAIS
ST ANDRE D APCHON
ST GERMAIN LAVAL
ST JULIEN LA VETRE
ST JUST ST RAMBERT
TORANCHE

RAPPEL

Vous trouvez le solde de votre compte sur
« **Footclubs** », dans :
- « Organisation »,
- « Etat du Compte »,
- « Délégation du Roannais ». **PAYER le montant indiqué dans la colonne « solde en comptabilité ».**

Pour voir le détail de la somme à payer : CLIQUER sur le montant.

Règlement par chèque ou virement à la Délégation pour le 7 JUILLET, dernier délai, pour clôturer la comptabilité au 30 juin. Tous les comptes « clubs » doivent être soldés en fin de saison.

Les clubs effectuant un virement à la Délégation, sont priés de nous faire parvenir un mail pour confirmer l'opération (nom du club, date et montant).

Par avance, merci de votre règlement.

PV N°44 DU SAMEDI 05/07/2025

Réunion du lundi 30 juin 2025

Président : FOREST Jean Louis
Secrétaire : MAZOYON Maurice
Représentant des clubs : MAGNIN André
Représentant du Comité de Direction : VIDRY Francis
Représentant de la Commission des Arbitres : AZNAR Denise - LIGOUT Jean Claude
Membres : AZNAR Denise - ARTAUD Pascal - FERRAND Frédéric

COURRIERS REÇUS

- Mail du club de Commelle Vernay, 516959 ; **accord pour un muté supplémentaire en U18 pour la saison 2025 / 2026.**

- Mail de M. Nathan DURAND, nous informant de sa démission auprès du club de Montagnes du Matin.

- Courrier de M. Morgan PALEAU, nous informant de sa démission du club de Finerbal, suite à la fusion avec le club de Forez Donzy.

RECTIFICATIF

Suite à une erreur administrative, et après recherche de la commission, celle-ci décide **d'annuler les sanctions sportives et financières pour le club de ECOTAY MOINGT, numéro 551381.**

RAPPEL DES OBLIGATIONS

Les obligations pour les futures saisons, par rapport au statut de l'arbitrage de la LAURAFOOT.

En D1, minimum de 2 arbitres seniors (21 ans et plus)

En D2, minimum d'un arbitre senior (21 ans et plus)

En D3 - D4, minimum d'un arbitre (âge indifférent)

En D5, non soumis

Merci de consulter les informations dans les PV des commissions des arbitres pour connaître les dates de formation des futurs nouveaux arbitres.

LISTE DES CLUBS EN INFRACTION AU 30 JUIN 2025

Niveau	Clubs	N° Club	Raisons	Infractions	Mutés en moins saison 2025-2026	Amendes
D1	**Haut Pilat**	549920	Manque 1 arbitre senior	2ème année	Moins 4 mutés	
D3	**Belettes St Léger**	560481	Moins de 18 matches	1ère année	Moins 2 mutés	**60 €**
D3	**La Chaumière**	560588	Manque 1 arbitre	2ème année	Moins 4 mutés	
D3	**Plaine Poncins**	515183	Manque 1 arbitre	1ère année	Moins 2 mutés	
D4	**Doizieux**	523340	Manque 1 arbitre	2ème année	Moins 4 mutés	
D4	**Hautes Chaumes**	523963	Manque 1 arbitre	1ère année	Moins 2 mutés	
D4	**Le Creux**	561186	Manque 1 arbitre	1ère année	Moins 2 mutés	
D4	**Luriecq**	529512	Manque 1 arbitre	1ère année	Moins 2 mutés	**60 €**
D4	**Olympique du Montcel**	537227	Manque 1 arbitre	1ère année	Moins 2 mutés	
D4	**Régny**	553078	Manque 1 arbitre	1ère année	Moins 2 mutés	
D4	**St Anthème**	515713	Manque 1 arbitre	1ère année	Moins 2 mutés	**60 €**
D4	**Se. St Victor sur Loire**	525333	Manque 1 arbitre	3ème année	Zéro muté et **pas de montée**	
D4	**St Hilaire Cusson Valmite**	529721	Manque 1 arbitre	1ère année	Moins 2 mutés	
D4	**St Julien la Vètre**	536244	Manque 1 arbitre	1ère année	Moins 2 mutés	**60 €**
D4	**Usson en Forez**	509200	Manque 1 arbitre	2ème année	Moins 4 mutés	

PV N°44 DU SAMEDI 05/07/2025

Réunion du lundi 30 juin 2025

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79
Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

NOTE AUX CLUBS

- Les clubs doivent impérativement correspondre avec la Commission Seniors à l'adresse suivante : **seniors-loire@loire.fff.fr**

COURRIERS RECUS

Montagnes du Matin : désidératas en D3, D4 et D5.
Grand Quartier : désidérata en D5.
LauraFoot : point sur les compétitions régionales.
Jonzieux/St Romain : veuillez prendre contact avec la Commission des Règlements.

MONTEES

De D1 à R3 : Sorbiers La Talaudiere 1 – Loire Sornin 1 – Ecotay Moingt 1

De D2 à D1 : Se. La Rivière 1 – Cellieu 1 – Firminy 2 – Villars 2

De D3 à D2 : Veauche 2 – Périgneux St Maurice 1 – Bonson St Cyprien 1 – St Chamond 2

De D4 à D3 : Bellegarde en Forez 1 – St Marcellin en Forez 1 – Pays de Coise 2 – Ricamarie Olympique du Montcel 1 – Chateauneuf 2 – Dervaux 2

De D5 à D4 : Olympique Forez 1 – Lignon Couzan 3 – Pays de Coise 3 – Se. La Rivière 2 – St Etienne Sud 1 – Se. Fourneyron 1

La présente parution est donnée sous réserve de modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir, ou des procédures en cours auprès des différentes commissions.

INFORMATIONS DESCENTES

Suite aux dossiers réglementaires en cours de certains clubs et en attente des descentes officielles de R3 (Ligue), nous ne sommes pas en mesure de donner les équipes descendantes des différentes poules de District. Les équipes qui devraient descendre seront communiquées ultérieurement.

PREPARATION SAISON 2025/2026

Nous informons les clubs qu'ils soient assidus aux dates d'engagements (qui seront données ultérieurement) en championnat, Coupe de la Loire et Coupe Valeyre/Léger. Aucune dérogation ne sera accordée.

PV N°44 DU SAMEDI 05/07/2025

Réunion du lundi 30 juin 2025

Responsable : Alain CABERLON
Membres : Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

COURRIER RECU

Montagnes du Matin : concerne la saison 2025/2026.

MONTEES EN DIVISION SUPERIEURE

Sous réserve d'homologation des résultats

D3 en D2
Toranche 1 – Rhins Trambouze 1 – Riorges 1 – Ecotay Moingt 2

D4 en D3
Lignon Couzan 2 – Chausseterre Les Salles 1 – Montagny 1 – Rhins Trambouze 2 – Roanne Mayotte 1 – Ouches 1

D5 en D4
Pouilly les Nonnains 1 – Cezay 1 – Roanne Portugais 2 – Loire Sornin 3

DESCENTES EN DIVISION INFERIEURE

Information

Suite aux dossiers réglementaires en cours de certains clubs, et en attente des descentes officielles de R3, nous ne sommes pas en mesure de donner les équipes descendantes des différentes poules de District. Les équipes qui devraient descendre seront communiquées ultérieurement.

Merci de votre compréhension.

PV N°44 DU SAMEDI 05/07/2025

Réunion du lundi 30 juin 2025

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 adresse mail : **JeunesU15@loire.fff.fr**
U13: Toufik OUAAMARI: 06 01 13 27 19
U11: Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28
U9 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 adresse mail : **JeunesU7@loire.fff.fr**

COURRIERS REÇUS

St Romain le Puy : engagement U15 D2, saison 2025/2026.
St Jean Bonnefonds : engagement U17, saison 2025/2026.
Se. Olympique : engagement 2ème équipe U17 D2 et engagement U14 D1, saison 2025 /2026.
Jonzieux : demande renseignements arbitrage dirigeant.

INFORMATIONS AUX CLUBS

RAPPEL :
Pour toute modification concernant un match, mettre en copie

- **Le club adverse**
- **Le District et la commission concernée**
- **Les arbitres**

Tout mail adressé à la Commission Jeunes doit être envoyé uniquement via l'adresse mail du club, et non par les adresses mails particulières, afin d'être traité. Merci de votre compréhension.

RAPPEL IMPORTANT :
Les mails U15/U14 doivent être envoyer également à la personne en charge de ces catégories : jeunesU15@loire.fff.fr
Ceux-ci ne seront plus traités par le secrétariat de la Commission Jeunes. Merci de votre compréhension.

INFORMATIONS U17 / U18 / COUPES

Ce lundi, la Ligue a son bureau pleinier pour homologuer les montées et descentes. Ensuite, nous pourrons établir les différentes poules qui vous permettront de confirmer vos engagements.

Nous pensons que vous êtes impatients de connaître vos affectations et, **à titre provisoire**, nous vous les communiquons :

U18

D1 :
Cellieu, Chambon Feugerolles Dervaux, Commelle Vernay, Ecotay Moingt, L'Etrat La Tour 2, Lignon Couzan., Loire Forez, Ondaine, Pays de Coise, Roche St Genest 2, St Chamond, Veauche 2.

D2 Poule A :
Abh, Bords de Loire, Fc. St Etienne, La Fouillouse, Olympique Terrenoire, Se. St Charles Vigilante, St Christo Marcenod, St Galmier Chamboeuf, St Just St Rambert, Sorbiers La Talaudière 2, Sud Forez Luriecquois, Villars.

D2 Poule B :
Avenir Côte 1, Bois Noirs 1, Feurs 1, Forez Roannais 1, Goal Foot 1, Le Coteau 1, Loire Sornin 1, Montagnes du Matin 1, Rhins Trambouze 1, Riorges 1, Savigneux Montbrison 2, St Just St Rambert 1.

La Poule B sera gérée par la Délégation du Roannais.

U17

D1 : Chambon Feugerolles Dervaux, Fc. St Etienne, Feurs, Haut Pilat, Ric. Olympique du Montcel, Rive de Gier, Se. Olympique, St Galmier Chamboeuf, St Just St Rambert, St Paul en Jarez, Sorbiers La Talaudière, Veauche.

COUPES

Pour la saison 2025/2026, tous les clubs inscrits en championnat Ligue et District seront automatiquement engagés en Coupe de la Loire. Ceux qui ne souhaitent pas participer aux Coupes U15 et U18 doivent nous le signaler.

INFORMATIONS U14 / U15

Pour la saison 2025/2026, la Commission Jeunes souhaite repartir avec un championnat U14, en espérant que de nombreux clubs répondront « présent » pour un vrai championnat U14. Vous pouvez inscrire vos équipes dès à présent, afin que la responsable de la Commission Jeunes puisse préparer ce championnat et démarrer rapidement dans de bonnes conditions.

Ce lundi, la Ligue a son bureau pleinier pour homologuer les montées et descentes. Ensuite, nous pourrons établir les différentes poules qui vous permettront de confirmer vos engagements.

U15

1 montée U15 R2 : - Riorges 1 montée U16 R2 : - Roannais Foot 42 (2) qui conserve sa place en U15 D1
2 descentes de U15 R2 : Sorbiers La Talaudière - Se. Olympique
5 descentes de D1 à D2 : St Galmier Chamboeuf - Villars - Avenir Côte - St Paul en Jarez - St Christo Marcenod
4 montées de D2 à D1 : Sud Forez Luriecquois - Haut Pilat - Loire Forez - Loire Sornin
4 descentes de D2 à D3 : St Paul en Jarez 2 - Se. St Charles Vigilante - Commelle Vernay - Bois Noirs
4 montées de D3 à D2 - Olympique Terrenoire - Se. La Métare - Sorbiers La Talaudière 2 - Forez Roannais

D1 :
Abh 1, Andrézieux Bouthéon 2, Ecotay Moingt 1, Haut Pilat 1, Loire Forez 1, Loire Sornin 1, Rive de Gier 2, Roannais Foot 42 (2), Se. Olympique 1, St Just St Rambert 1, Sorbiers La Talaudière 1, Sud Forez Luriecquois 1

D2 :
Poule A
Cellieu 1, Ondaine 1, Fc. St Etienne 1, Olympique Terrenoire 1, Se. Côte Chaude 1, Se. La Métare 1, Se. La Rivière 1, St Chamond 1, St Joseph St Martin 1, St Paul en Jarez 2, Sorbiers La Talaudière 2, Veauche 2.

Poule B
Anzieux 1, Avenir Côte 1, Feurs 1, Forez Roannais 1, Goal Foot 1, Le Coteau 1, L'Etrat La Tour 2, Lignon Couzan 1, Pays de Coise 1, St Christo Marcenod 1, St Galmier Chamboeuf 1, Villars 1.

Gérée jusqu'à présent par le secteur Nord, la poule B sera prise en charge par le secteur Sud la saison prochaine.
Laurence PASQUIER, responsable U15, sera votre interlocutrice.
Vous devrez passer par elle, pour toute demande concernant la poule B.

U15 D3 et D4 :
La saison prochaine va repartir sur le principe des brassages pour constituer les poules. Aucun changement n'est prévu actuellement pour cette catégorie.

U15 à 8

La saison 2025/2026 va reprendre avec une catégorie U15 à 8. Les clubs intéressés peuvent s'inscrire dès à présent. Pour cette catégorie également, si vous êtes nombreux à vous inscrire, le championnat pourra démarrer dans de bonnes conditions (se reporter à la saison 2022/2023).

Club actuellement engagé en U15 à 8 - saison 2025/2026 :
Ric. Olympique du Montcel

U14

Clubs actuellement engagés en U14 - saison 2025/2026 :
St Just St Rambert – Ric. Olympique du Montcel – Se. La Rivière – Se. Olympique.

PV N°44 DU SAMEDI 05/07/2025

Réunion du lundi 30 juin 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable Administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D3 & D5 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres seniors D4 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur arbitres assistants Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres stagiaires : Meyer JRAD - 06 65 32 27 52
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Validateur des observations des arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 ; Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHI - 06 28 69 04 41

INDISPONIBILITES

Messieurs, Mesdames les arbitres, pensez à mettre vos indisponibilités estivales sur votre portail des officiels, car le premier tour de la Coupe de France aura lieu dès le 24 août. Merci d'avance.

CLASSEMENTS ARBITRES

Les classements toutes catégories sont parus sur le site officiel du District de la Loire.

COMMUNICATION

La nouvelle adresse **arbitres@loire.fff.fr** doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation…). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

COMPOSITION DU DOSSIER DE RENOUVELLEMENT ARBITRE – SAISON 2025/2026

Votre dossier médical d'arbitre (DMA) et votre dossier administratif (formulaire en ligne) sont à transmettre au plus tard le 15 juillet 2025, au siège du District de la Loire de Football ou au siège de la Délégation du Roannais suivant votre rattachement géographique.
Merci de bien suivre les instructions (en ligne rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE**).**

DOSSIER MÉDICAL ARBITRE (DMA)

Le Dossier Médical Arbitre est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE ». Il doit être envoyé par courriel en précisant la mention « **SECRET MÉDICAL** » à l'adresse suivante **arbitres@loire.fff.fr** au plus tard le **15/07/2025** pour toutes les catégories d'arbitres.
Les originaux doivent être conservés et archivés par l'arbitre durant toute sa carrière et peuvent être demandés par la Commission Médicale.

DOSSIER ADMINISTRATIF ARBITRE

Il est à remplir au plus tard le **15 juillet 2025** pour toutes les catégories d'arbitres.
Je clique sur le lien du formulaire administratif.

Le lien est disponible dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE ».

FRAIS DE DOSSIER DLF

Il s'agit d'une cotisation annuelle incluant les dépenses liées aux frais de formation dont frais de repas des stages et assemblées, aux frais de gestion du PV électronique et aux autres frais de dossiers.
Ils sont fixés à **55 euros** pour la saison 2025/2026. **Cette somme doit être renvoyée par chèque libellé à l'ordre du District de la Loire.**

DEMANDE DE LICENCE

La demande de **licence « arbitre » est dématérialisée**. Prenez contact directement avec votre club. Pour les indépendants, le bordereau est disponible sur le site de la LAuRA Foot (LIEN : https://laurafoot.fff.fr/wp-content/uploads/sites/10/bsk-pdf-manager/a38f7d984c1057bc96888da6e8ed3876.pdf).

ARBITRES SOLIDARITÉ

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien : https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations (nouveauté).**

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au : 07 60 08 56 40.

COTISATION UNAF

En cliquant sur le lien ci- après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/2026 :

Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/2026

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF avec votre fiche d'adhésion puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARBITRES

L'Assemblée Générale des Arbitres de début de saison à laquelle sont convoqués tous les arbitres y compris les jeunes aura lieu :

SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2025 (8h30 à 18h00) – ANDRÉZIEUX BOUTHÉON

STADE ET SALLE DES FÊTES DES BULLIEUX

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Cette saison, le **questionnaire en ligne 2025/26** sera à effectuer via un formulaire en ligne en décembre 2025 et/ou janvier 2026.

FORMATION INITIALE D'ARBITRE

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :
https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/

PV N°44 DU SAMEDI 05/07/2025

Réunion du lundi 30 juin 2025

- Responsable C.A. – Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Membres : Nordine BEZZAH – Jean Luc GAILLARD – Jean Claude LIGOUT – Habib TOUNSI
- Désignateur arbitres Seniors D1 - D2 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
- Désignateur arbitres Seniors D3 - D5 : Jean Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
- Désignateur arbitres D4 : Guillaume DUPUY 06 88 57 47 48
- Désignateur arbitres « Critérium » : Nordine BEZZAH - 06 42 58 50 13
- Secrétaire arbitres Seniors et Jeunes : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 27 61 81 72
- Désignateur des observateurs, validateur des observations Seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03

CONVOCATION

Les arbitres ayant officié lors des finales des Coupes de l'Amitié et Dalfort, sont priés de venir retirer leur récompense le lundi à partir de 15h jusqu'à 18h.

RENOUVELLEMENT DOSSIERS ARBITRES

RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A RENVOYER A LA DELEGATION DU ROANNAIS

Merci de faire passer votre **DMA papier à la Délégation du Roannais** (comme d'habitude), pour validation auprès du médecin fédéral.
Chèque de 55 € à l'ordre du District de la Loire + fiche de renseignements

- COTISATION UNAF
En cliquant sur le lien ci- après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/2026 :
Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/2026
Montant des cotisations inchangées : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.
DELEGATION ROANNAIS FOOTBALL - UNAF - 58 BOULEVARD BARON DU MARAIS - 42300 ROANNE

IL Y A MOINS DE 30 DOSSIERS EN RETOUR A CE JOUR, ALORS QUE, CETTE ANNEE, DEPUIS FIN AVRIL C'ETAIT POSSIBLE !

Des possibilités vous ont été présentées avec les Médecins du Sport de l'Hôpital de Roanne, et seule une petite moitié en a profité.
Quand certains d'entre vous ont aussi, tout bonnement oublié d'honorer le rendez-vous, sans prévenir…
Vous allez partir en vacances, mais le médecin fédéral aussi, ainsi que votre interlocuteur qui remplit les dossiers.
Si des dossiers ne sont pas à jour en début saison prochaine, en raison du retour tardif des éléments demandés, les retardataires assumeront les non désignations, ainsi que la représentativité au statut arbitrage.

VOUS POUVEZ FAIRE RENOUVELLER VOS LICENCES ARBITRES via vos clubs représentés DEPUIS LE 4 JUIN ; Seul les arbitres indépendants doivent faire eux-mêmes la demande de renouvellement

MERCI DE LIRE en dessous pour le retour de certains éléments au District

INDISPONIBILITES

La CDA rappelle que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur le compte « Le Portail Des Officiels » depuis un ordinateur, au moins 4 semaines avant la date d'indisponibilité. Les arbitres, ne respectant pas ce délai ou étant indisponible après désignation, sont passibles de sanctions énoncées dans l'annexe du RI.

DOSSIER MEDICAL ARBITRE

Le Dossier Médical Arbitre 2025-2026 est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE », puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE » (examens possibles à compter du 1er avril 2025).

Le DMA a été modifié dans sa présentation et des changements ont également été effectués sur le fond. Les informations pratiques figurent toutes en page 1 de la notice explicative DMA, mais nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

A partir de 35 ans (au 01/07/25) :
- Un DMA devra être fourni tous les ans ;
- Tous les 5 ans, un bilan cardiologique devra être effectué chez un cardiologue, en lui apportant les résultats d'un bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (recherche de glycémie, bilan cholestérol) que vous aurez réalisé AVANT la consultation chez le cardiologue (demandé par le médecin traitant au préalable). Nous vous conseillons donc d'anticiper sur la prise de rendez-vous chez le cardiologue, plusieurs mois avant de refaire le DMA.
- L'épreuve d'effort n'est plus obligatoire. Seul le cardiologue décidera des examens complémentaires cardiologiques qui seront éventuellement à prévoir.

Pensez également à bien compléter et signer le consentement au traitement des données, en bas de la page 3.

==========

COMPOSITION DU DOSSIER DE RENOUVELLEMENT ARBITRE – SAISON 2025/2026

Votre Dossier Médical d'Arbitre (DMA) et votre dossier administratif (formulaire en ligne) sont à transmettre au plus tard le **15 juillet 2025**, au siège du District de la Loire ou au siège de la Délégation du Roannais, suivant votre rattachement géographique. **Merci de bien suivre les instructions.**

DOSSIER MÉDICAL ARBITRE (DMA)

Le Dossier Médical Arbitre est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE ».

Il doit être envoyé par courriel en précisant la mention « **SECRET MÉDICAL** », à l'adresse suivante : **arbitres@loire.fff.fr,** au plus tard le **15 juillet 2025,** pour toutes les catégories d'arbitres.
Les originaux doivent être conservés et archivés par l'arbitre durant toute sa carrière et peuvent être demandés par la Commission Médicale.

DOSSIER ADMINISTRATIF ARBITRE

Il est à remplir au plus tard le **15 juillet 2025** pour toutes les catégories d'arbitres.
Je clique sur le lien du formulaire administratif.
Le lien est disponible dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE ».

FRAIS DE DOSSIER DLF

Il s'agit d'une cotisation annuelle incluant les dépenses liées aux frais de formation, dont frais de repas des stages et assemblées, aux frais de gestion du PV électronique et aux autres frais de dossiers.
Ils sont fixés à **55 euros** pour la saison 2025/2026. **Cette somme doit être renvoyée par chèque, libellé à l'ordre du District de la Loire.**

DEMANDE DE LICENCE

La demande de **licence « arbitre » est dématérialisée**. Prenez contact directement avec votre club (à partir 4 juin, en fin de journée). Pour les indépendants, le bordereau sera prochainement disponible sur le site de la LAuRA Foot (lien à venir).

ARBITRES SOLIDARITÉ

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement, via lien à venir prochainement (nouveauté).**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARBITRES

L'Assemblée Générale des Arbitres de début de saison à laquelle sont convoqués tous les arbitres, y compris les jeunes, aura lieu :
SAMEDI 6 SEPTEMBRE (8h30 à 18h) – ANDRÉZIEUX BOUTHÉON
STADE ET SALLE DES FÊTES DES BULLIEUX

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Cette saison, le **questionnaire en ligne 2025/26** sera à effectuer via un formulaire en ligne, en décembre 2025 et/ou janvier 2026.

==========

FORMATION INITIALE D'ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :
https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/

les 26-27et 28 aout à **VILLERS**
Pensez à inscrire vos candidats rapidement.

COMMISSION JEUNES ARBITRES

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.75

PV N°44 DU SAMEDI 05/07/2025

Réunion du lundi 30 juin 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean-Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres jeunes U18/U17/LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur arbitres jeunes U15 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95
Désignateur arbitres stagiaires : Meyer JRAD - 06 65 32 27 52
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur des observateurs arbitres jeunes : Meyer JRAD - 06 65 32 72 73
Validateur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 - Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHI - 06 28 69 04 41

INDISPONIBILITES

Messieurs, Mesdames les arbitres, pensez à mettre vos indisponibilités estivales sur votre portail des officiels, car le premier tour de la coupe de France aura lieu dès le 24 août. Merci d'avance.

CLASSEMENTS ARBITRES

Les classements toutes catégories sont parus sur le site officiel du District de la Loire.

COMMUNICATION

La nouvelle adresse **arbitres@loire.fff.fr** doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation…). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : NOM, Prénom, N° licence et catégorie arbitre.

COMPOSITION DU DOSSIER DE RENOUVELLEMENT ARBITRE – SAISON 2025/2026

Votre dossier médical d'arbitre (DMA) et votre dossier administratif (formulaire en ligne) sont à transmettre au plus tard le 15 juillet 2025, au siège du District de la Loire de Football ou au siège de la Délégation du Roannais suivant votre rattachement géographique.
Merci de bien suivre les instructions (en ligne rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE**).**

DOSSIER MÉDICAL ARBITRE (DMA)

Le Dossier Médical Arbitre est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE ». Il doit être envoyé par courriel en précisant la mention « **SECRET MÉDICAL** » à l'adresse suivante **arbitres@loire.fff.fr** au plus tard le **15/07/2025** pour toutes les catégories d'arbitres.
Les originaux doivent être conservés et archivés par l'arbitre durant toute sa carrière et peuvent être demandés par la Commission Médicale.

DOSSIER ADMINISTRATIF ARBITRE

Il est à remplir au plus tard le **15 juillet 2025** pour toutes les catégories d'arbitres.
Je clique sur le lien du formulaire administratif.

Le lien est disponible dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE ».

FRAIS DE DOSSIER DLF

Il s'agit d'une cotisation annuelle incluant les dépenses liées aux frais de formation dont frais de repas des stages et assemblées, aux frais de gestion du PV électronique et aux autres frais de dossiers.
Ils sont fixés à **55 euros** pour la saison 2025/2026. **Cette somme doit être renvoyée par chèque libellé à l'ordre du District de la Loire.**

DEMANDE DE LICENCE

La demande de **licence « arbitre » est dématérialisée**. Prenez contact directement avec votre club. Pour les indépendants, le bordereau est disponible sur le site de la LAuRA Foot (LIEN : https://laurafoot.fff.fr/wp-content/uploads/sites/10/bsk-pdf-manager/a38f7d984c1057bc96888da6e8ed3876.pdf).

ARBITRES SOLIDARITÉ

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien : https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations (nouveauté).**

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au : 07 60 08 56 40.

COTISATION UNAF

En cliquant sur le lien ci- après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/2026 :

Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/2026

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF avec votre fiche d'adhésion puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARBITRES

L'Assemblée Générale des Arbitres de début de saison à laquelle sont convoqués tous les arbitres y compris les jeunes aura lieu :

SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2025 (8h30 à 18h00) – ANDRÉZIEUX BOUTHÉON

STADE ET SALLE DES FÊTES DES BULLIEUX

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Cette saison, le questionnaire en ligne 2025/26 sera à effectuer via un formulaire en ligne en décembre 2025 et/ou janvier 2026.

FORMATION INITIALE D'ARBITRE

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :
https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/

PV N°44 DU SAMEDI 05/07/2025

Réunion du lundi 30 juin 2025

- Responsable C.A. – Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA, secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
- Désignateurs arbitres : Jean Claude LIGOUT- 06-71-47-93-39
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Désignateur des observateurs arbitres jeunes : Meyer JRAD - 06 17 32 72 73
- Validateur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
- Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 27 61 81 72

FELICITATIONS

A M. BURNER Ewan pour sa réussite à l'examen théorique de Ligue, après une rapide préparation.
Il prouve à ses camarades « jeunes arbitres » que lorsqu'on Veut, on Peut.

RENOUVELLEMENT DOSSIERS ARBITRES

RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A RENVOYER A LA DELEGATION DU ROANNAIS

Merci de faire passer votre **DMA papier à la Délégation du Roannais** (comme d'habitude), pour validation auprès du médecin fédéral.
Chèque de 55 € à l'ordre du District de la Loire + fiche de renseignements

- COTISATION UNAF
En cliquant sur le lien ci- après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/2026 :
Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/2026
Montant des cotisations inchangées : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.
DELEGATION ROANNAIS FOOTBALL - UNAF - 58 BOULEVARD BARON DU MARAIS - 42300 ROANNE

IL Y A MOINS DE 30 DOSSIERS EN RETOUR A CE JOUR, ALORS QUE, CETTE ANNEE, DEPUIS FIN AVRIL C'ETAIT POSSIBLE !

Des possibilités vous ont été présentées avec les Médecins du Sport de l'Hôpital de Roanne, et seule une petite moitié en a profité.
Quand certains d'entre vous ont aussi, tout bonnement oublié d'honorer le rendez-vous, sans prévenir…
Vous allez partir en vacances, mais le médecin fédéral aussi, ainsi que votre interlocuteur qui remplit les dossiers.
Si des dossiers ne sont pas à jour en début saison prochaine, en raison du retour tardif des éléments demandés, les retardataires assumeront les non désignations, ainsi que la représentativité au statut arbitrage.

VOUS POUVEZ FAIRE RENOUVELLER VOS LICENCES ARBITRES via vos clubs représentés DEPUIS LE 4 JUIN ; Seul les arbitres indépendants doivent faire eux-mêmes la demande de renouvellement

MERCI DE LIRE en dessous pour le retour de certains éléments au District

INDISPONIBILITES

La CDA rappelle que toutes les indisponibilités doivent être saisies sur le compte « Le Portail Des Officiels » depuis un ordinateur, au moins 4 semaines avant la date d'indisponibilité. Les arbitres, ne respectant pas ce délai ou étant indisponible après désignation, sont passibles de sanctions énoncées dans l'annexe du RI.

==========

COMPOSITION DU DOSSIER DE RENOUVELLEMENT ARBITRE – SAISON 2025/2026

Votre Dossier Médical d'Arbitre (DMA) et votre dossier administratif (formulaire en ligne) sont à transmettre au plus tard le **15 juillet 2025**, au siège du District de la Loire ou au siège de la Délégation du Roannais, suivant votre rattachement géographique. **Merci de bien suivre les instructions.**

DOSSIER MÉDICAL ARBITRE (DMA)

Le Dossier Médical Arbitre est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE ».

Il doit être envoyé par courriel en précisant la mention « **SECRET MÉDICAL** », à l'adresse suivante : **arbitres@loire.fff.fr,** au plus tard le **15 juillet 2025,** pour toutes les catégories d'arbitres.
Les originaux doivent être conservés et archivés par l'arbitre durant toute sa carrière et peuvent être demandés par la Commission Médicale.

DOSSIER ADMINISTRATIF ARBITRE

Il est à remplir au plus tard le **15 juillet 2025** pour toutes les catégories d'arbitres.
Je clique sur le lien du formulaire administratif.
Le lien est disponible dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUVELLEMENT DE LICENCE ».

FRAIS DE DOSSIER DLF

Il s'agit d'une cotisation annuelle incluant les dépenses liées aux frais de formation, dont frais de repas des stages et assemblées, aux frais de gestion du PV électronique et aux autres frais de dossiers.
Ils sont fixés à **55 euros** pour la saison 2025/2026. **Cette somme doit être renvoyée par chèque, libellé à l'ordre du District de la Loire.**

DEMANDE DE LICENCE

La demande de **licence « arbitre » est dématérialisée**. Prenez contact directement avec votre club (à partir 4 juin, en fin de journée).
Pour les indépendants, le bordereau sera prochainement disponible sur le site de la LAuRA Foot (lien à venir).

ARBITRES SOLIDARITÉ

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement, via lien à venir prochainement (nouveauté).**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARBITRES

L'Assemblée Générale des Arbitres de début de saison à laquelle sont convoqués tous les arbitres, y compris les jeunes, aura lieu :
SAMEDI 6 SEPTEMBRE (8h30 à 18h) – ANDRÉZIEUX BOUTHÉON
STADE ET SALLE DES FÊTES DES BULLIEUX

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Cette saison, le **questionnaire en ligne 2025/26** sera à effectuer via un formulaire en ligne, en décembre 2025 et/ou janvier 2026.

==========

FORMATION INITIALE D'ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :
https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/

les 26-27et 28 aout à **VILLERS**
Pensez à inscrire vos candidats rapidement.